Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606052-20230317-2023-019-DE

Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 23/03/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 MARS 2023

N° 2023-019

L'an deux mil VINGT TROIS, le DIX SEPT du mois de MARS, à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie de Sainte Marguerite Sur Mer en séance publique, sous la présidence de Madame GAUTHIER-DARCET, Conseillère Municipale.

Date de Convocation:

11/03/2023

<u>Etaient présents</u>: Messieurs Olivier de CONIHOUT, Francis LEGROUT, Philippe BOSQUET, Jean-François DEROIDE, Christophe TIRARD, Mesdames Véronique DEPREUX, Christine MOUQUET, Catherine CORNILLOT, Brigitte GAUTHIER-

Date d'Affichage:

11/03/2023

DARCET

Absents excusés : Messieurs Philippe HERITIER, David PETITON

Nbre de Conseillers :

En Exercice: 11 Présents : 9

Pouvoirs:

Votants : 11

Monsieur Philippe HERITIER à Monsieur Francis LEGROUT
Monsieur David PETITON à Monsieur Christophe TIRARD

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François DEROIDE

OBJET: VOTE DU TAUX DES 3 TAXES

VU le Code Général des Impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636B relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition ; Monsieur Olivier de Conihout, Maire, rappelle le taux des trois taxes de l'année 2022 ;

Taxe Habitation: 14.15 % Taxe Foncière Bâti: 48.78 %

Taxe Foncière Non Bâti: 42.68 %

Le Conseil Municipal, sur proposition, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE de maintenir les taux des impôts locaux pour l'année 2023 selon le tableau ci-dessous :

	Taux 2022	Taux 2023
Taxe d'Habitation (résidences secondaires et locaux vacants)	14.15 %	14.15 %
Taxe Foncière Bâti	48.78 %	48.78 %
Taxe Foncière Non Bâti	42.68 %	42.68 %

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits Le registre dûment signé **Le Maire**

Olivier de CONIHOUT



Véronique DEPREUX, 1er adjointe